

Casablanca, le 05 février 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE MAROC CONJONCTURE N° 375

Spécial « Le flux migratoire : Défis et mesures opérationnelles »

Le Centre Marocain de Conjoncture est ravi de vous informer de la sortie de son tout dernier numéro mensuel, « **Maroc Conjoncture** » n° 375. Ce numéro spécial se penche sur le flux migratoire : Défis et mesures opérationnelles. Voici un aperçu des principaux axes abordés :

Le futur pacte migratoire UE-Maroc : Enjeux, perspectives et impact stratégique

Historiquement ancré dans une coopération renforcée avec l'Union européenne, le Royaume a démontré sa capacité à s'imposer comme un acteur clé dans la gestion des flux migratoires en Méditerranée. Ce positionnement repose sur des initiatives nationales novatrices, telles que la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), adoptée en 2014, qui vise à concilier humanité et efficacité dans la gouvernance migratoire. Parallèlement, l'Union européenne, confrontée à une intensification des flux migratoires irréguliers et à une pression politique interne croissante, cherche à établir des collaborations stratégiques avec des Etats tiers pour externaliser une fraction de la gestion migratoire. Le Partenariat pour la Mobilité signé en 2013 avec le Maroc constitue, à cet égard, un jalon important. Toutefois, les défis migratoires évoluent, exigeant une reconfiguration des stratégies communes.

Dynamique du marché du travail au Maroc : Enjeux structurels et perspectives

Le marché du travail traverse une période critique, marquée par un taux de chômage atteignant 13,6 % au troisième trimestre 2024, un chiffre qui reflète des enjeux persistants et une pression croissante exercée par l'arrivée annuelle de 300 000 à 400 000 nouveaux demandeurs d'emploi. Cette réalité met en lumière la nécessité d'initiatives audacieuses et efficaces pour répondre à des attentes multiples : réduire la précarité, améliorer l'accès à un emploi décent et soutenir la croissance économique. Il est attendu que des efforts du gouvernement seraient déployés, notamment, à travers une feuille de route dotée, au titre de la Loi de finances 2025, d'une enveloppe, additionnelle, d'environ 14 milliards de dirhams, en vue de renforcer la cadence de mise en œuvre des programmes générateurs d'opportunités d'emploi. Une opération qui sera exécutée selon une subdivision en trois axes : investissement (12 MMDH), emploi rural (1 MMDH) et programmes de promotion de l'emploi (1 MMDH).

Loi de finances 2025 : Un budget de stabilisation avec un effet multiplicateur limité

Au sortir d'une période marquée par une forte contraction de la croissance avec ses répercussions directes sur les revenus, l'emploi et le niveau de vie, le projet de budget, qui s'inscrit globalement dans la continuité des exercices précédents, opte pour la poursuite des efforts de redressement du cycle d'activité et de consolidation des ressorts internes de croissance. Les actions retenues dans le cadre de ces orientations visent, prioritairement, le soutien à l'investissement et la poursuite de l'effort de diversification productive à travers l'accélération des programmes de développement sectoriels tant au plan des activités émergentes que des infrastructures économiques et sociales.

Parallèlement au volet économique, le projet de budget se fixe comme priorité le renforcement des piliers de l'Etat social dans ses multiples dimensions, impliquant, notamment, la refonte du système national de santé, la poursuite de l'effort de généralisation de l'assurance maladie obligatoire, la mise en œuvre du régime d'aide sociale et l'élargissement de l'affiliation aux régimes de retraite.

Réforme du droit de grève au Maroc : Équilibrer le marché du travail et consolider le climat des affaires

Depuis des décennies, la question du droit de grève suscite des débats passionnés, reflétant les tensions inhérentes à l'équilibre fragile entre les droits des travailleurs, les impératifs des entreprises et les exigences du développement économique. Longtemps perçue comme un champ de confrontation, la grève est devenue un enjeu central de régulation sociale et économique. Dans ce contexte, le projet de loi encadrant le droit de grève, récemment adopté en commission parlementaire, constitue une étape cruciale dans la modernisation du cadre législatif. Il répond à une demande pressante des syndicats et des organisations patronales, tout en s'inscrivant dans une vision plus large d'amélioration du climat des affaires et de promotion de la stabilité sociale.

Afrique : défis et opportunités : Maroc : pilier économique de l'Afrique en pleine transformation

Depuis quelques années, le Maroc a renforcé son rôle économique en Afrique, grâce à une stratégie combinant investissements productifs et échanges commerciaux. Cette politique porte aujourd'hui ses fruits. Les initiatives prises dans ce sens ont permis au pays de consolider sa place en tant qu'acteur économique de premier plan. Pour maintenir cette trajectoire, il est indispensable d'investir dans l'innovation, de renforcer les infrastructures et de relever les défis régionaux et globaux. Le Maroc est actuellement bien positionné pour continuer à bénéficier des opportunités économiques qu'offre un continent africain en pleine transformation.

Recensement de la population : Dynamique démographique et soutenabilité de la croissance

Les données du dernier recensement de la population confirment dans une large mesure les grandes tendances de la démographie au Maroc mises en évidence par les projections sur le long terme. Ces données font état d'une nette décélération de l'accroissement de la population avec un taux réduit à 0,85 % en moyenne par an au cours de la période intercensitaire. Cette évolution s'accompagne d'une baisse de la part de la population en âge d'activité avec une tendance sensible au vieillissement de la population et une détérioration assez marquée des indicateurs d'activité et d'emploi. Ce sont là autant de facteurs qui peuvent affecter la soutenabilité de la croissance sur le long terme. Le dépassement de ces contraintes et de leurs effets sur la dynamique économique nécessitera à l'avenir une mobilisation accrue de la population active, conjuguée à un investissement massif dans l'accumulation du capital humain.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75

Email: cmconjoncture@menara.ma – Site web: www.cmconjoncture.ma

Facebook : www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc